



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.16/2004/1  
5 avril 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**Commission de la science et de la technique au service du développement  
Septième session**

Genève, 24-28 mai 2004

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation**

**Ordre du jour provisoire annoté et organisation des travaux\***

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Thème de fond: «Mettre les applications de la science et de la technique au service des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire», une attention particulière étant accordée aux politiques et mesures propres à: a) améliorer le cadre directif de l'application de la science et de la technique au développement; b) renforcer la recherche fondamentale et la recherche appliquée dans les pays en développement; c) renforcer les institutions d'appui technologique et les mécanismes consultatifs scientifiques; d) promouvoir un accès universel et abordable à l'Internet.
3. Suite donnée aux décisions prises par la Commission à sa sixième session ordinaire.
4. Présentation de rapports de pays.
5. Questions relatives au programme.
6. Élection du Président et des autres membres du bureau de la huitième session de la Commission.
7. Ordre du jour provisoire et organisation des travaux de la huitième session de la Commission.
8. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa septième session.

---

\* La soumission tardive du présent document est imputable à la surcharge de travail que les préparatifs de la CNUCED XI imposent à la Division concernée.

## **Annotations**

### **Point 1: Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation**

L'ordre du jour provisoire et la documentation de la septième session de la Commission ont été approuvés par le Conseil économique et social dans sa décision 2003/293 du 24 juillet 2003.

Conformément à l'usage, à la dixième séance de sa sixième session, le 9 mai 2003, la Commission a élu par acclamation le bureau de sa septième session, composé comme suit:

Président: M. Arnoldo Ventura (Jamaïque)

Vice-Présidents: M<sup>me</sup> Galina Butovskaya (Biélorus)  
M. Vijaya Kumar (Sri Lanka)  
M. Jesús Martínez Frias (Espagne)  
M. Zacharie Pervet (Cameroun)

Comme lors des sessions précédentes de la Commission, l'un des vice-présidents devrait également faire fonction de rapporteur.

Le projet d'organisation des travaux de la Commission à sa septième session (annexe I) a été établi en application des décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, en vue de faciliter l'examen des points de l'ordre du jour dans les limites du temps disponible et compte tenu des services de conférence alloués à la Commission.

Le calendrier est proposé à titre indicatif et provisoire; au cas où la Commission achèverait l'examen d'un point de l'ordre du jour plus tôt que prévu, elle pourrait passer immédiatement au point suivant.

La Commission doit se réunir du lundi 24 mai au vendredi 28 mai 2004. Les séances du matin se tiendront de 10 heures à 13 heures et celles de l'après-midi de 15 heures à 18 heures.

La liste des membres actuels de la Commission figure à l'annexe II.

### **Point 2: Thème de fond: «Mettre les applications de la science et de la technique au service des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire»**

Dans sa résolution 2003/56 du 24 juillet 2003, le Conseil économique et social a décidé qu'au cours de la période intersessions 2003-2004 les travaux de la Commission auraient pour thème de fond «Mettre les applications de la science et de la technique au service des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire» et a invité la Commission, lorsqu'elle entreprendrait ses travaux sur ce thème, à analyser les politiques et mesures propres à:

a) améliorer le cadre directif de l'application de la science et de la technique au développement en identifiant les risques et les avantages potentiels des nouvelles technologies et des technologies naissantes; b) renforcer la recherche fondamentale et la recherche appliquée dans les pays en développement ainsi que les réseaux scientifiques internationaux; c) renforcer les institutions d'appui technologique et les mécanismes consultatifs scientifiques; renforcer les capacités humaines; identifier les nouvelles technologies et applications; et encourager la

collaboration internationale à l'appui de la recherche dans les domaines laissés pour compte; d) promouvoir un accès universel et abordable à l'Internet et établir des partenariats stratégiques dans le domaine de la science et de la technique au service du développement et du renforcement des capacités en vue de la compétitivité.

Le programme de travail de la Commission pour la période 2003-2004 a été mis en œuvre par l'intermédiaire d'un groupe d'études, qui a tenu une session à Tunis du 28 au 31 octobre 2003. La Commission sera saisie d'un rapport du Groupe d'études sur la mise des applications de la science et de la technique au service des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur la mise des applications de la science et de la technique au service des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire (E/CN.16/2004/2)

Rapport du Groupe d'étude sur la mise des applications de la science et de la technique au service des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire (E/CN.16/2004/CRP.1)

### **Point 3: Suite donnée aux décisions prises par la Commission de la science et de la technique au service du développement à sa sixième session**

Dans sa résolution 2003/56 du 24 juillet 2003, le Conseil a demandé au secrétariat de la Commission: de collaborer étroitement avec le Groupe d'étude des Nations Unies sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) afin de parvenir à un échange accru d'informations et à une coordination plus active des activités menées dans le domaine des TIC; de jouer, au sein du système des Nations Unies, un rôle plus actif s'agissant d'analyser et de promouvoir les applications de la science et de la technique au service des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire et de formuler des recommandations dans ce domaine; de veiller à ce que le Réseau sur la science et la technique au service du développement se développe et devienne une passerelle interinstitutions pour les activités menées dans le domaine de la science et de la technique; de collaborer avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement afin de développer son outil de mesure dans le domaine des TIC, en promouvoir l'utilisation par les autres organismes compétents des Nations Unies et envisager la possibilité de mener des évaluations des besoins dans le domaine des TIC à l'intention des pays en développement intéressés, en particulier les pays les moins avancés, afin de les aider à formuler/actualiser les stratégies et les plans d'action nationaux pour les TIC.

### **Documentation**

Note du secrétariat sur la suite donnée aux décisions prises par la Commission de la science et de la technique au service du développement à sa sixième session (E/CN.16/2004/3)

### **Point 4: Présentation de rapports de pays**

Les représentants à la Commission présenteront des rapports nationaux sur la mise des applications de la science et de la technique au service des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

## **Documentation**

Examen de la politique scientifique et technologique: rapports de pays (E/CN.16/2004/CRP.2)

### **Point 5: Questions relatives au programme**

La Commission est saisie pour examen d'une note du secrétariat sur les préparatifs du cadre stratégique pour la période biennale 2006-2007. À ce propos, l'attention est appelée sur la résolution 58/269 de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 2003, dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'établir et de lui présenter, à sa cinquante-neuvième session, un «cadre stratégique» se composant de deux volets [a) premier volet: un plan-cadre; b) deuxième volet: un plan-programme biennal] destiné à remplacer l'actuel plan à moyen terme pour 2002-2005.

La Commission est invitée à examiner le projet de plan-programme biennal concernant l'investissement, l'entreprise et la technologie et à soumettre ses observations au Secrétaire général. Ce projet de plan-programme biennal, modifié au besoin, sera d'abord présenté au Comité du programme et de la coordination, à sa quarante-quatrième session. Des recommandations y relatives seront soumises à l'Assemblée générale, à sa cinquante-neuvième session, au cours de laquelle elle examinera le projet de cadre stratégique du Secrétaire général pour la période biennale 2006-2007.

## **Documentation**

Note du secrétariat sur les préparatifs du cadre stratégique pour la période biennale 2006-2007 (E/CN.16/2004/CRP.3)

### **Point 6: Élection du Président et des autres membres du bureau de la huitième session de la Commission**

Comme à ses sessions précédentes, la Commission élira, pour sa huitième session, un président et quatre vice-présidents, étant entendu que l'un des vice-présidents fera également fonction de rapporteur.

### **Point 7: Ordre du jour provisoire et organisation des travaux de la huitième session de la Commission**

La Commission examinera un projet d'ordre du jour provisoire et d'organisation des travaux pour sa huitième session.

## **Documentation**

Ordre du jour provisoire

### **Point 8: Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa septième session**

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur, la Commission présentera au Conseil économique et social un rapport sur les travaux de sa septième session.

## **Documentation**

Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa septième session

## Annexe I

### Projet d'organisation des travaux

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Programme</i>
Lundi 24 mai		Ouverture de la session
Matin	1 Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation	
	2 Thème de fond: Mettre les applications de la science et de la technique au service des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire	Présentation et discussion générale
Après-midi	2 Thème de fond: Mettre les applications de la science et de la technique au service des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire	Suite de la discussion générale
Mardi 25 mai		
Matin	2 Thème de fond: Mettre les applications de la science et de la technique au service des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire	Suite de la discussion générale
Après-midi	2 Thème de fond: Mettre les applications de la science et de la technique au service des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire	Suite de la discussion générale
Mercredi 26 mai		
Matin	3 Suite donnée aux décisions adoptées à la sixième session de la Commission	Introduction et discussion générale
Après-midi	4 Rapports de pays sur la mise des applications de la science et de la technique au service des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire	Présentation et discussion générale
18 heures	<i>Réunion conjointe du bureau (Conseil/CSTD)</i>	<i>Réunion conjointe des deux bureaux par vidéo-conférence (Genève/New York)</i>

---

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Programme</i>
Jeudi 27 mai		
Matin	5 Questions relatives au programme	Présentation et discussion générale
Matin	6 Élection du Président et des autres membres du bureau de la huitième session de la Commission	Nominations et élection des membres du bureau
Matin	7 Ordre du jour provisoire et organisation des travaux de la huitième session de la Commission	Discussion et adoption du projet d'ordre du jour provisoire
Après-midi	8 Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa septième session	Présentation et examen des projets de proposition soumis à la Commission
Vendredi 28 mai		
Matin	8 Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa septième session	Présentation et examen des projets de proposition soumis à la Commission
Après-midi	8 Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa septième session	Adoption du rapport de la Commission et clôture de la session

## Annexe II

**Membres de la Commission de la science et de la technique au service du développement en 2004 (33 membres; mandat de quatre ans)**

<i>Membres</i>	<i>Mandat expirant le 31 décembre</i>
1. Allemagne	2006
2. Algérie	2004
3. Autriche	2004
4. Bangladesh	2006
5. Bélarus	2006
6. Belgique	2006
7. Bolivie	2006
8. Brésil	2004
9. Cameroun	2004
10. Chili	2006
11. Chine	2006
12. Espagne	2004
13. Éthiopie	2006
14. Fédération de Russie	2004
15. Ghana	2004
16. Grèce	2006
17. Grenade	2004
18. Inde	2006
19. Iran (République islamique d')	2006
20. Jamaïque	2004
21. Jordanie	2004
22. Lesotho	2006
23. Maroc	2006
24. Paraguay	2006
25. Philippines	2004
26. Roumanie	2006
27. Sierra Leone	2004
28. Slovaquie	2004
29. Soudan	2006
30. Sri Lanka	2004
31. Turquie	2006

Au moment de la publication du présent document deux postes de membre de la Commission revenant au Groupe des États d'Europe occidentale et d'autres États étaient vacants, les mandats correspondants allant de la date de l'élection au 31 décembre 2004.

-----